

***NOUS NE SOMMES  
PAS les seuls !***

*L'Association Gendarmes et Citoyens a adressé le 6 novembre 2008 une lettre au Ministre de l'Intérieur. Son contenu est édifiant et confirme le mécontentement actuel dans la gendarmerie nationale.*

*Pour s'en convaincre, une visite sur le site WEB <http://gendarmes-et-citoyens.net> permet d'apprécier la situation.*

*Si l'UNSA-POLICE ne souhaite pas confondre les genres, ni les statuts, force est de reconnaître que les préoccupations en matière d'acquis sociaux sont identiques.*

***Manifestement  
le souvenir de  
2001  
provoque des  
démangeaisons  
légitimes...***

## *Gendarmes Et Citoyens*

Association **Forum Gendarmes et Citoyens®**

Le 6 novembre 2008

Notre réf : R03/2008

**Madame le Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75008 PARIS**

**LRAR**

Madame le Ministre,

Nous revenons vers vous, aujourd'hui, pour vous faire part de l'incompréhension totale qui ressort de la grande majorité des avis des gendarmes et des citoyens participant à notre forum quant aux mesures que vous semblez vouloir imposer à la Gendarmerie nationale.

Comme vous le savez, l'objet de notre association est notamment de faciliter l'expression et l'information des gendarmes et des citoyens sur la situation et le fonctionnement des forces de sécurité et de défense, afin de renforcer la compréhension et les liens entre les citoyens et les agents de la force publique dans l'intérêt de tous, conformément aux principes posés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Or, la demande que vous avez adressée au directeur de la Gendarmerie, lui enjoignant d'accroître le temps d'activité des gendarmes afin de bénéficier d'une revalorisation de deux points de l'indemnité spéciale de sujétion police, mesure que vous avez décidée avec le syndicat de police Alliance, provoque l'incompréhension, quand ce n'est pas l'indignation, de la plupart des intervenants sur nos forums, des répondants à nos sondages (à plus de 95%), comme de nos nombreux contacts de « terrain ».

Sur un plan strictement citoyen, il ressort clairement que vous voulez utiliser l'absence de moyens démocratiques de représentation des gendarmes, pour amener la Gendarmerie nationale à avaliser un accord que vous avez conclu avec un seul syndicat de police représentant une minorité des personnels concernés. Nous ne pouvons en aucun cas admettre l'utilisation du statut militaire de la Gendarmerie comme un pion dans un jeu de pouvoir politique et syndical. Ceci, d'autant plus, après vous être engagée, auprès des parlementaires, à défendre cette institution.

Quant à la situation des sous-officiers de l'arme, l'idée même de vouloir faire « travailler plus » des gendarmes qui ne bénéficient d'aucun encadrement légal de leur temps de travail, à l'inverse de toutes les Gendarmeries européennes et même turque, relève d'une méconnaissance totale de la situation réelle. Le rapport sur la « parité police - gendarmerie » sur lequel vous vous semblez vouloir fonder une égalité entre gendarmes et policiers est d'ailleurs largement critiqué par tous les professionnels, des différents corps.

En espérant que vous voudrez bien revoir intégralement votre approche de cette problématique, afin de préserver une véritable dualité policière équitable et respectueuse des libertés publiques fondamentales, au bénéfice de tous les citoyens, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le conseil d'administration  
Le président national  
Ronald Guillaumont